



SERVICE ET PRESTATION

Mes Parcelles

Équipement
connecté

Images satellite



Gain
temps

Les + OBJECTIFS

- Confrontés à de nombreuses contraintes d'enregistrements, il devient quasi impossible pour les agriculteurs de noter manuellement l'ensemble des données qui leur sont demandées.
- La solution pour tracer les pratiques culturales : l'informatisation et l'utilisation de Mes Parcelles.
- Développé par le réseau national des Chambres d'agriculture et adapté aux spécificités alsaciennes, cet outil internet simplifie la gestion administrative de l'enregistrement des pratiques.

Pour QUI ?

- Tous les agriculteurs alsaciens (céréalier, éleveur, viticulteur).

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :

• Abonnement "Plus" :

Abonnement annuel par campagne culturale, reconduit par tacite reconduction pour une durée d'1 an.

Formation initiale de 2 jours la 1^{ère} année

Hotline : 0 899 70 00 72

Newsletter

• Abonnement "Plus mobilité" :

= Abonnement « Plus »

+ accompagnement dans le transfert des données vers Télépac

+ réunion collective annuelle de rappel des enregistrements

+ version Smartphone

• Appui réglementaire et conseil pour les enregistrements :

2 à 3 RV annuels avec un conseiller pour :

• Réaliser l'assolement, et le plan prévisionnel de fumure

• Valider les interventions automnales

• Déclaration PAC

• Pré contrôle des enregistrements

• Création de la nouvelle campagne

1 réunion collective annuelle de rappel des enregistrements

• Conseil en zone « captage prioritaire »

Sur la base de l'offre précédente :

Réalisation du « bilan + conseil » des pratiques phytos et azote

+ réalisation du « bilan post-récolte » à la parcelle pour le maïs

+ calcul de la Balance Globale Azotée

• Assistance secrétariat :

Saisie des enregistrements réalisés pour la campagne culturale (sur la base d'un document d'enregistrement papier fourni par la Chambre d'Agriculture)

• Pré contrôle du dossier :

Vérification par un conseiller de l'ensemble des enregistrements réalisés pour la campagne culturale.

• L'analyse de groupe :

Dans le cadre de groupes homogènes d'agriculteurs :

• Analyse des résultats technico-économiques individuels

• Comparaison des pratiques culturales et résultats économiques/groupe

• Document de synthèse et restitution en réunion collective

• 1 réunion collective de rappel des enregistrements.

BÉNÉFICES CLIENT :

• Prestation individuelle, conseil personnalisé, écoute et analyse objective et neutre par un conseiller référent affecté à chaque exploitation.

• Les données sont la propriété de l'exploitant et ne peuvent être divulguées.

• Appui réglementaire (PAC, conditionnalité).

• Alertes phytosanitaires et vérification de la conformité du registre phyto.



Infos pratiques

Contact

Anne Hennard

06 74 56 42 82

anne.hennard@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :

www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.

